

Soins quotidiens du nouveau-né

Veillez cocher les sujets sur lequel vous aimeriez recevoir de l'information supplémentaire par notre équipe de soins concernant les soins quotidiens de votre nouveau-né.

Contact peau à peau

Le contact peau à peau avec votre bébé dès la naissance lui facilite le passage vers la vie extra-utérine et favorise le lien d'attachement.

Nutrition du nouveau-né

Les infirmières du CFN vous enseignent et vous offrent leur soutien quant à l'alimentation choisie pour votre nouveau-né. Référez-vous aux documents reçus durant votre séjour pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet.

Rots

L'air contenu dans l'estomac de votre bébé peut lui causer de l'inconfort. C'est pour cette raison qu'on doit lui faire passer des rots durant le boire et au besoin, lorsqu'il semble incommodé. Demandez à votre infirmière de vous enseigner les différentes façons de faire passer un rot.

Vitamine D

Tous les bébés doivent recevoir 400 UI de vitamine D par jour. Les bébés allaités ont besoin de recevoir ce supplément jusqu'à ce que leur alimentation leur en fournisse suffisamment et les bébés nourris à la préparation commerciale de lait doivent en recevoir jusqu'à ce que leur consommation de lait atteigne 1 litre (32 onces) par jour.

Changement des couches et élimination chez bébé

Il est important de changer la couche de votre bébé dès qu'elle est mouillée ou souillée, pour éviter une irritation de sa peau. Pour déterminer la normalité des urines et des selles de votre nouveau-né, référez-vous aux documents remis par votre infirmière.

Soins du cordon ombilical

Le cordon tombe entre une et trois semaines après la naissance. Il doit demeurer propre en tout temps. Nettoyez-le au moins une fois par jour avec de l'eau tiède et au besoin, s'il est souillé d'urine ou de selles. Gardez-le toujours à l'extérieur de la couche.

Bain

Le bain de votre nouveau-né vous est enseigné par votre infirmière durant votre séjour. N'hésitez pas à lui poser des questions.

Plagiocéphalie positionnelle (tête plate)

Cette situation peut se produire si la tête du bébé se trouve toujours dans la même position, lorsqu'il est couché sur le dos. Changez l'orientation de la tête de votre bébé dans son lit tous les jours. Permettez-lui de passer de 10 à 15 minutes sur le ventre, 3 fois par jour, sous votre supervision durant ses périodes d'éveil. Augmentez le temps des séances selon sa tolérance.

Pleurs

Votre bébé pleure pour vous communiquer ses besoins. Vous apprendrez rapidement à reconnaître ses pleurs. Si votre bébé demeure inconsolable et que vous sentez que vous êtes sur le point de perdre patience, installez-le dans un endroit sécuritaire, comme sa couchette, et demandez l'aide d'un proche ou d'un ami.

Ne secouez jamais votre bébé, car vous pourriez lui causer des blessures permanentes au cerveau et même entraîner sa mort.

Sucette d'amusement (suce)

Il est préférable de ne pas commencer à utiliser une suce tant que l'allaitement n'est pas bien établi. Pour assurer un usage adéquat et sécuritaire, référez-vous aux conseils donnés par la Société canadienne de pédiatrie, au www.soinsdenosenfants.cps.ca

Prise de la température

On vous recommande de consulter l'hyperlien de la Société canadienne de pédiatrie, au www.soinsdenosenfants.cps.ca pour connaître les méthodes et les techniques de prise de la température chez votre bébé. Tout bébé de moins de six mois qui présente une fièvre doit voir un médecin.

Vaccination

Renseignez-vous auprès du médecin de votre bébé ou de votre sage-femme pour obtenir un complément d'information sur la vaccination. Votre nouveau-né devrait recevoir son premier vaccin à 2 mois.

Sécurité de votre nouveau-né

Pour obtenir différents conseils sur la sécurité de votre bébé, on vous suggère d'accéder à l'hyperlien de la Société canadienne de pédiatrie, au www.soinsdenosenfants.cps.ca

Circoncision

La société canadienne de pédiatrie ne recommande pas la circoncision de routine chez les nouveau-nés. Le CFN ne pratique pas cette intervention. Le médecin de votre bébé, votre sage-femme ou une infirmière peut vous fournir de l'information relative à la circoncision si vous le désirez.